

Projet communal de valorisation de l'Espace Naturel Sensible des Prairies de LA PALU

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Ville de Saintes / CD17
- **Services de la collectivité associés** : Direction du Cadre de Vie / Urbanisme / Vie de la Cité
- **Budget** : 100 000 € / an
- **Partenaires financiers** : En cours : CD17
- En projet : ORB NA / Région Nouvelle-Aquitaine / Communauté d'Agglomération
- **Partenaires techniques** : LPO / Nature Environnement 17 / Agrocampus / Centre social / Associations d'éducation à l'environnement / SAFER / Chambre d'agriculture
- **Date de début du projet** : février 2020
- **Date de fin** : janvier 2026



OBJECTIFS

Le site étendu des prairies inondables de la Palu est caractérisé par une très grande richesse écologique, reconnue et défendue par plusieurs dispositifs de protection (ZNIEFF 1 et 2, ZPS, ZICO, Natura 2000...) À ce titre, il a été identifié par les services du département comme prioritaire dans le cadre d'un classement en Espace Naturel Sensible. D'une superficie de 125 ha, il est constitué par des successions d'habitats d'une grande richesse (zones humides, roselières, ripisylves, prairies inondables, prairies mésophiles...) Le périmètre étant qualifié de « site actif », et la ville de Saintes en ayant la quasi-totalité de la maîtrise foncière, elle est devenue pilote de l'ENS par signature de convention avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime en janvier 2021.

Dans le cadre de sa politique de préservation et de développement de la biodiversité, la ville de Saintes souhaite faire de la PALU un site de préservation exemplaire, support d'éducation à l'environnement et

propice au ressourcement des populations.

Sur ce mandat la ville entend jouer un rôle actif dans la gouvernance du site. À ce titre, elle a sollicité des partenaires (CD17 ; LPO, animateur Docob Natura 2000 ; SAFER ; CEN NA ; CDA ; NE17 ; Conseil des Sages ; Centre social ; Agrocampus ; Chambre d'agriculture...) pour conforter et fédérer le réseau d'acteurs autour des enjeux de la PALU.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Afin d'asseoir le périmètre et d'envisager une prospective à moyen et long terme (extension du périmètre ENS, Réserve Naturelle Régionale, blocage de l'extension de l'aire urbaine...), la ville a adopté une stratégie foncière dynamique en lien avec la SAFER qui doit lui permettre l'entière maîtrise foncière du site de la PALU. Sur la base d'un plan de gestion alliant « usages, paysage et biodiversité », elle souhaite mener des gestes d'aménagement à destination de la biodiversité et des publics.

Dans le cadre du dispositif Natura 2000, la ville a d'ores-et-déjà mis en place des initiatives de gestion : fauches tardives des prairies avec exportation, collecte de semences indigènes par brossage, politique bois morts et taille raisonnée... Néanmoins, de nombreux points restent à approfondir ou conforter tels que la gestion des zones humides et du système hydrologique des canaux, la gestion de la strate arborée, la proposition d'ourlets arbustifs et de paysagement des franges et pénétrantes, la juste place des roselières, l'introduction d'une démarche d'éco-pâturage, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Jussie notamment). Pour ce faire, la ville entend mettre en place dès 2021 un diagnostic pluridisciplinaire afin de se doter rapidement d'un plan de gestion adapté à la mosaïque des divers habitats.

Au service de la médiation et de l'éducation à l'environnement, la création d'une Maison de la Nature à l'horizon 2023 s'inscrit comme le fer de lance d'une démarche de valorisation de ce patrimoine naturel exceptionnel. Cette offre pédagogique sera relayée, de manière non-exhaustive, par des sentiers de découverte et d'interprétation, des infrastructures d'observation (mare pédagogique, observatoires de faune...), des réhabilitations de circulations (platelages, passerelles...)

Pour que le site prenne sens, des initiatives de médiation grand public seront lancées afin de permettre la découverte du patrimoine de la Palu et sensibiliser aux enjeux du lieu. À ce titre des animations, des chantiers participatifs, des inventaires participatifs accompagneront la dynamique engagée.

Enfin la ville de Saintes souhaite par le biais de son projet s'inscrire dans un réseau élargi des sites naturels sensibles au travers du dispositif « Échappées Nature » porté par les services du département.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

L'une des principales menaces qui pèse sur ce site est un risque de sur-fréquentation et une multiplication des cheminements ou le développement d'activités de loisirs moins compatibles avec le maintien du caractère naturel du lieu et les objectifs de préservation. En effet, la présence de plusieurs espèces remarquables (Râle des genêts, Cuivré des marais, Gomphe de Graslin, Vison d'Europe, Loutre...) confère aux Prairies de la Palu une forte reconnaissance naturaliste et un réservoir de biodiversité indéniable. La proximité du centre urbain de la ville de Saintes est cependant un atout pour la découverte et la sensibilisation du public dans la mesure où les pratiques restent raisonnées au regard des enjeux écologiques.

Au service de la biodiversité remarquable et ordinaire, la ville lance un diagnostic écologique du site (espèces, milieux, habitats, continuités et corridors...) qui doit permettre d'agréger les données existantes et approfondir la connaissance sur certaines cibles. L'encadrement des pratiques est un point essentiel pour le respect de la naturalité des lieux. La collectivité assumera de devoir sacrifier certains usages en sanctuarisant les zones les plus fragiles.

Des protocoles seront mis en place pour étudier l'évolution des milieux impactés, en outre, par le réchauffement climatique ; connaître l'évolution des peuplements et les bénéfices des gestes naturalistes réalisés.

Coordonnées

Saintes
Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Benjamin Poteau - Directeur du Cadre de vie

b.poteau@ville-saintes.fr

07 87 08 98 23